

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 07.12.2022
Convocation faite
Le 23.11.2022**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 29 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le mardi vingt-neuf novembre à vingt heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{me} Dominique FLORES, MM. Thierry PASQUIER, Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M^{me} Laure BARBE, MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), M^{mes} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Magali CAPLET (pouvoir à M. André ESCOBAR), MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M^{mes} Isabelle BODART (représentée par M. Thierry PASQUIER), Laëtitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Délibération
N°2022-11-202**

**Décision Modificative n°4
sur le Budget Principal**

Vu sa délibération n°2022-04-085 du 05 avril 2022 approuvant le Budget Primitif Principal de la Communauté pour 2022,

Vu sa délibération n°2022-05-091bis du 25 mai 2022 approuvant une Décision Modificative n°1 sur le Budget Principal de la Communauté 2022,

Vu sa délibération n°2022-07-141 du 26 juillet 2022 approuvant une Décision Modificative n°2 sur le Principal de la Communauté 2022,

Vu sa délibération n°2022-10-191 du 20 octobre 2022 approuvant une Décision Modificative n°3 sur le Principal de la Communauté 2022,

Considérant qu'il convient d'ajuster les crédits inscrits au BP 2022,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

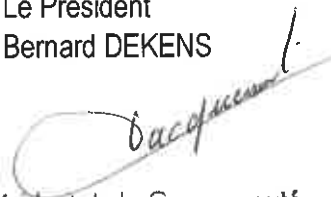
* **approuve** la Décision Modificative n°4 sur le Budget Principal de la Communauté pour 2022, présentée comme suit :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulé	BP+DM	DM 4	Intitulé	BP+DM	DM 4
Chapitre 011 : Charges à caractère général			Chapitre 013 : Atténuation de charges		
c/615231 : Entretien de voirie (1)	183 500,00	-160 000,00	c/6419 : Remboursement sur rémunération du personnel	90 800	36 500
c/6256 : Locations mobilières	0,00	-2 982,44			
Chapitre 66 : Charges financières					
c/ 6611 : Intérêts d'emprunt	49 419,92	+2 200,00			
c/ 6611 : ICNE de l'exercice N	9 620,84	+762,44			
Chapitre 014 : Atténuations de produits					
c/73912 : Dotation de solidarité Communautaire	16 388 200,00	+ 196 500,00			
TOTAL		36 500,00	TOTAL		36 500,00

Section d'investissement		
Dépenses		
Intitulé	BP+DM	DM 4
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées		
c/2041412 : Bâtiments et installations	3 812 388,00	-20 000
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières		
c/274 : Prêts (Avance trésorerie OTC)	63 025,00	+20 000
TOTAL		0,00

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS



Pour le Président de la Communauté
de Communes Ardennaises de Meuse

Le Vice-Président